

Communiqué de presse

1008-ADM-1804-PAD-CommPresse-Comptes_2017_mz.docx

Comptes 2017 à La Tour-de-Peilz

Un exercice bouclé avec 3 millions de francs de bénéfice

Les comptes 2017 bouclent sur un bénéfice légèrement supérieur à 3 millions de francs, alors que le budget prévoyait une perte de près de 900'000 francs. Ce résultat comprend 2,70 millions provisionnés pour le paiement de la facture boélande à la péréquation intercommunale. La marge d'autofinancement atteint 2,86 millions.

Les comptes 2017 de la commune sont bons. Ils bouclent sur un bénéfice de 3,06 millions de francs, pour un total de charges de 64,47 millions et des recettes de 67,54 millions. Ce résultat s'explique, d'une part, par une bonne maîtrise des charges (+ 1,51 % par rapport au budget) et une forte croissance des recettes (+ 5,30 millions = 12.64 %), d'autre part.

L'impôt sur le revenu et les personnes physiques augmente ainsi de 3,25 millions (+ 14,17 %) par rapport au budget, l'impôt sur la fortune de Fr. 780'000.- (+ 15,64 %), l'impôt à la source de Fr. 750'000.- (+ 125,39 %).

On relèvera que la commune a récolté au cours de l'année écoulée 47,61 millions de recettes fiscales, contre 45,28 millions en 2016 à taux d'imposition égal (64%). Dans le même temps, la participation de la Commune à la facture sociale et à la péréquation intercommunale passe de 16,36 millions (décompte 2016) à 18,76 millions (estimation 2017).

En 2017, la valeur du point d'impôt à La Tour-de-Peilz atteint Fr. 635'000.-, soit Fr. 53.90 par habitant, alors que la moyenne cantonale s'établit à Fr. 42.50 (chiffre 2016). Le montant de la dette, stable par rapport à 2016, atteint 20 millions de francs.

Contacts :

M. Jean-Pierre Schwab, Municipal des finances, 079 220 67 83

M. Michael Zenger, Chef de service, 079 687 57 71

La Tour-de-Peilz, le 7 mai 2018

